

Systeme Financier de l'unité UFS



Logique du calendrier mensuel SAP

Logique du calendrier mensuel SAP pour les factures des comptes créditeurs

Les factures des comptes créditeurs seront publiées sur SAP en utilisant la semaine financière de fermeture (samedi - vendredi) grâce aux méthodes suivantes, quelle que soit la date de fin de la semaine ouverte dans UFS. La date de fin de la semaine dans UFS aura des conséquences sur la façon dont les données de la facture sont indiquées dans les rapports UFS.

- **Factures manuelles** : La date de transmission UFS détermine la date d'affichage SAP. Toute facture manuelle transmise **après 16 h HE le vendredi** sera publiée sur SAP à la date du futur week-end.
 - Exemple : La facture transmise à 17 h HE le vendredi 16 mars reflétera les rapports UFS pour le 16 mars sera publiée le week-end du 23 mars dans SAP et dans les Rapports E-Vision.
- **Factures électroniques** : La date d'approbation de facture détermine la date d'affichage du SAP. Toute facture électronique approuvée le samedi sera publiée le vendredi de ce même week-end.
 - Exemple : Les factures approuvées entre le 10 et le 16 mars seront publiées le week-end du 16 mars. L'échéance du vendredi à 16 h ne s'applique pas aux factures électroniques.

Les exceptions de fin de mois sont en place pour harmoniser les factures des comptes créditeurs avec le mois financier correspondant, grâce aux méthodes suivantes :

- **Factures manuelles** : Le 1er jour du nouveau mois, jusqu'à midi (HE) le 2e jour ouvrable (appelé « BD+2 »), la date de fin de la semaine du système UFS détermine la date d'affichage SAP.
 - Les factures transmises du 1er au 3 avril, à midi HE (BD+2) :
 - La date du week-end UFS est le 30 mars - la facture sera publiée le 30 mars dans UFS et SAP
 - La date du week-end UFS est le 31 mars - la facture sera publiée le 31 mars dans UFS et SAP
 - La date du week-end UFS est le 6 avril - la facture sera publiée le 6 avril dans UFS et SAP
- **Factures électroniques** : Le 1er jour du nouveau mois, jusqu'à midi (HE) le 2e jour ouvrable (appelé « BD+2 »), **SAP examine la date de facturation pour déterminer la date de publication.**
 - Une facture approuvée avec une date de facture fixée à un mois en cours de clôture sera publiée à la date de la fin de ce mois dans SAP.
 - Les factures électroniques approuvées entre du 1er au 3 avril à midi HE (BD+2) seront publiées le week-end du 31 mars, Si la date de la facture est antérieure ou similaire à la date de la fin du mars mois.
 - Une facture approuvée avec une date de facture fixée au mois suivant sera publiée à **la date d'approbation.**
 - Les factures électroniques approuvées entre le 1er et le 3 avril avec une date de facture en avril seront publiées à la date d'approbation de la facture.

Visit the **Monthly Calendar Conversion tab** on the UFS Launch Site for more information. Also, additional resources and support are available on the [Monthly Calendar Conversion \(MCC\)](#) page or the [Canada Monthly Calendar Conversion \(MCC\)](#) page on Sodexo_Net.